

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 05 SEPTEMBRE 2017 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Marie-Ève Roger siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Lise Bolduc siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

Était également présente : Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 14 août 2017
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois d'août 2017
6. **COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Comités Ville
 - 6.2 Valcourt 2030
7. **URBANISME - DEMANDE AU CCU**
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 Travaux Centre communautaire - Acceptation définitive
 - 8.2 Démission du mécanicien opérateur
 - 8.3 Formation - Séminaire de la COMAQ
 - 8.4 Outils de gestion des Ressources humaines
 - 8.5 Comité de concertation des municipalités de la région de Valcourt
 - 8.6 Avis de motion Règlement 605 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potables et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures
 - 8.7 Offre de service pour la protection et le contrôle des animaux
 - 8.8 Réhabilitation du réseau routier local volet Redressement des Infrastructures routières locale (RIRL)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

- 9.1 Demande de stage à l'Ordre des urbanistes du Québec
- 9.2 Demande de publication - Cahier spécial de la Pensée de Bagot
- 9.3 Projet de revégétalisation du ruisseau Brandy

10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Engagement d'animateurs au Camp de jour

11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1 Déneigement des rues et trottoirs - Hiver 2017-2018
- 11.2 Demande de déneigement - Caserne de Valcourt

12. AFFAIRES DIVERSES

- 12.1 Regroupement des Offices municipaux de la MRC du Val-Saint-François

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. VARIA

- 14.1 Demande d'accès au stationnement de l'Hôtel de Ville
- 14.2 Demande de publication - Cahier La Tribune

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

205-17-09-05

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

206-17-09-05

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 août 2017, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 soit accepté;

ADOPTÉE

207-17-09-05

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE la liste des comptes à payer au 31 août 2017 soit acceptée,
- QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 96 081.22 \$ quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-un dollars et vingt-et-un cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

208-17-09-05

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE Messieurs Renald Chênevert et Jacques Blanchard et madame Lise Bolduc participeront au dévoilement du Tableau «Hommage aux donateurs», du Centre d'action bénévole de Valcourt et Région, le jeudi 14 septembre prochain;
- QUE le Conseil municipal autorise monsieur Renald Chênevert, Maire à participer à la 21^e édition du Vins et Fromages, le mardi 26 septembre 2017 au Centre régional Le Bel Âge de Windsor au bénéfice du Parc historique de la Poudrière. Coût : 80 \$
- QUE le Conseil municipal accepte de verser une contribution financière à titre de «Partenaire» au Souper découvertes régionales organisé par la Chambre de Commerce et industrie de la région de Valcourt le 29 septembre prochain au Club de golf de Valcourt, représentant un coût de 250 \$.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

209-17-09-05

8.1 - TRAVAUX CENTRE COMMUNAUTAIRE – RÈGLEMENT 596 **ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX–CONSTRUCTION YVES LESSARD INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement final, au montant de 29 877.47 \$ (taxes incluses) à Construction Yves Lessard, relativement aux travaux effectués au Centre communautaire, en lien avec le règlement 596 et ce, conditionnellement à la recommandation de l'Architech Design;

QUE le Conseil municipal autorise madame Karine Boucher, directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le certificat de réception définitive desdits travaux.

ADOPTÉE

210-17-09-05

8.2 - DÉMISSION DU MÉCANICIEN OPÉRATEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre de démission venant de Patrick Fontaine, à titre de mécanicien/opérateur au service des travaux publics de la Ville de Valcourt, en date effective du 18 août 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la démission de Patrick Fontaine à titre de mécanicien/opérateur au service des travaux publics de la Ville de Valcourt, et ce, en date effective du 18 août 2017.

ADOPTÉE

211-17-09-05

8.3 - FORMATION - SÉMINAIRE DE LA COMAQ

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Karine Boucher, directrice générale, à participer au 15^e Séminaire annuel de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, qui aura lieu les 14 et 15 septembre prochains à Bécancour;

La municipalité paiera les frais d'inscription, au coût de 510 \$ (taxes non incluses), les frais de déplacements, d'hébergement (2 nuits), ainsi que les frais pour les repas et ce, sur présentation des reçus et selon la grille tarifaire déjà établis.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

212-17-09-05

8.4 - OUTILS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte les outils de gestion suivants pour les Ressources humaines, soit :

- Pratiques d'appréciation de la performance;
- Pratiques de dotation;
- Pratiques de gestion de la discipline;
- Pratiques d'accueil et l'intégration.

ADOPTÉE

213-17-09-05

8.5 - COMITÉ DE CONCERTATION DES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION DE VALCOURT (CCMRV) FORMATION DU COMITÉ ET ADOPTION DE LA CHARTE D'ASSOCIATION

ATTENDU QU' le Comité de concertation des municipalités de la région de Valcourt (CCMRV) est composé des sept maires des municipalités de la région de Valcourt, soit les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville, Maricourt, Racine, Sainte-Anne-de-la-Rochelle et la Ville de Valcourt;

ATTENDU QUE le CCMRV est une association à vocation régionale dont l'objectif est de favoriser la concertation des municipalités de la région de Valcourt en matière de développement communautaire, économique et culturel;

ATTENDU QUE les actions sont les suivantes :

- Traduire en actions concrètes les orientations à portée régionale des élus de la région;
- Partager de l'information sur des sujets qui touchent en totalité ou en partie la région;
- Discuter de projets communs;
- Chercher des solutions à des problèmes communs;
- Stimuler par divers moyens la formation continue des élus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie la création du Comité de concertation des municipalités de la région de Valcourt (CCMRV) et accepte d'adhérer à la charte d'association, telle que proposée et annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE monsieur le maire Renald Chênevert soit nommé pour et au nom de la Ville de Valcourt, pour siéger au comité CCMRV et soit autorisé à signer la présente charte.

ADOPTÉE

214-17-09-05

8.6 - AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT 605 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES
SOURCES D'EAU POTABLES ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET
L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

Monsieur le conseiller Julien Bussièrès donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du **RÈGLEMENT 605 DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLES ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES.**

Ce dernier a pour but de prévoir des dispositions beaucoup plus contraignantes que les dispositions prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et de leur protection découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement en ce qui a trait aux distances séparatrices entre les installations gazières et les sources d'eau potable prévues audit règlement.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

215-17-09-05

8.7 - OFFRE DE SERVICE POUR LA PROTECTION ET LE CONTRÔLE DES
ANIMAUX - SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DES CANTONS

ATTENDU QUE la Société Protectrice des animaux des Cantons (SPA) présente une offre de service, datée du 28 août 2017, pour assurer un service de protection et de contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Valcourt ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRÈS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service, datée du 28 août 2017, venant de la Société Protectrice des animaux des Cantons pour assurer un service de protection et de contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

216-17-09-05

8.8 - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALE (RIRL) -
ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE ENTRE LA VILLE DE VALCOURT ET
LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRÈS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le protocole d'entente, tel que présenté en annexe, entre la Ville de Valcourt et le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports, relatif à l'octroi d'une aide financière pour les travaux sur le rue de la Montagne, dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet Redressement des infrastructures routière locale (dossier numéro 2016-353);

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Renald Chênevert, Maire, à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, ce protocole d'entente, tel que présenté en annexe, entre la Ville de Valcourt et le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports

ADOPTÉE

217-17-09-05

9.1 - DEMANDE DE STAGE À L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC FANNIE PELLETIER-BEAUDRY

ATTENDU QUE Fannie Pelletier-Beaudry, inspectrice municipale et adjointe aux travaux publics à la Ville de Valcourt a acquis les qualifications requises pour être admissibles comme stagiaire auprès de l'Ordre des urbanistes, soit son Baccalauréat en urbanisme à l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'un emploi en urbanisme;

ATTENDU QUE Fannie Pelletier-Beaudry demande au Conseil municipal de réaliser un stage de deux ans, dans le cadre de ses fonctions actuelles afin de devenir urbaniste;

ATTENDU QUE le stage consiste à une rencontre à tous les deux mois, d'une heure trente, avec un parrain, qui serait Karine Bonneville, urbaniste à la MRC du Val-Saint-François, membre de l'Ordre;

ATTENDU QU' au terme des deux ans, un examen règlementaire d'une durée d'une journée doit être réussi, soit à Montréal ou à Québec afin de vérifier de façon objective et uniforme l'acquisition des connaissances. L'Ordre recommande de suivre un cours préparatoire, avant l'examen;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte que madame Fannie Pelletier-Beaudry, inspectrice municipale et adjointe aux travaux publics de réaliser un stage de deux ans, auprès de l'Ordre des urbanistes du Québec pour devenir urbaniste;

Le Conseil municipal autorise que ce stage soit effectué dans le cadre de ses fonctions, incluant les réunions et l'examen;

QUE le Conseil municipal accepte que la Ville assume la cotisation annuelle auprès de l'Ordre qui est de 385,20\$ durant le stage.

ADOPTÉE

218-17-09-05

9.2 - DEMANDE DE PUBLICATION - CAHIER SPÉCIAL DE LA PENSÉE DE BAGOT

ATTENDU QUE le Journal La Pensée de Bagot, publiera UN (1) cahier spécial dans le cadre de la semaine des Aînés de la FADOQ, le mercredi 20 septembre 2017 et demande au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de ce cahier spécial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication dans le cahier spécial dans le cadre de la semaine des Aînés de la FADOQ, le mercredi 20 septembre 2017, représentant un espace de 1/8 page au coût de 175 \$.

ADOPTÉE

219-17-09-05

9.3 - PROJET DE REVÉGÉTALISATION DU RUISSEAU BRANDY

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre venant de *l'École secondaire l'Odyssee* demandant :

- d'avoir accès au site appartenant à la Ville, soit une partie du lot 4 284 561 afin de revégétaliser le long d'une partie du ruisseau Brandy et la rivière noire en lien avec le projet Carboneutre; (tel que démontré en annexe)
- de défrayer les coûts pour les plantes, paillis et compost, évalués à environ 300 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de *l'École secondaire l'Odyssee* soit :

- l'accès au site appartenant à la Ville, soit une partie du lot 4 284 561 afin de réaliser le projet de revégétalisation d'une partie du ruisseau Brandy et la rivière noire en lien avec le projet Carboneutre; (tel que démontré en annexe)
- défrayer les coûts pour des plantes, paillis et compost, évalués à environ 300 \$.

ADOPTÉE

220-17-09-05

10.1 - ENGAGEMENT D'ANIMATEURS AU CAMP DE JOUR

ATTENDU QU' il y avait lieu d'engager des animateurs additionnels pour respecter les ratios au camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes pour le Camp de jour, pour la saison 2017, soit du 26 juin au 19 août 2017, au taux horaire de 11.25 \$ et selon la politique des bénéficiaires marginaux, soit :

Gabriel Boucher

Jessica Funk

Frédéric Rivard

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

221-17-09-05

11.1 - DÉNEIGEMENT DES RUES ET TROTTOIRS - HIVER 2017-2018

ATTENDU QUE le Conseil doit approuver la liste des rues et trottoirs qui seront déneigés au cours de l'hiver 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE toutes les rues de la Ville de Valcourt soient déneigées durant l'hiver;

QUE le Conseil municipal accepte le déneigement des trottoirs dans la Ville de Valcourt ainsi que le sentier multifonctionnel tel que spécifié en annexe « A ».

QUE le Conseil municipal demande également au Service des travaux publics de procéder à l'enlèvement de la neige sur les avancés de trottoirs, situés, à l'avant des édifices suivants de la rue St-Joseph, soit :

- 980 rue St-Joseph (Espace culturel Drainville)
- 987 rue St-Joseph

ADOPTÉE

222-17-09-05

11.2 - DEMANDE DE DÉNEIGEMENT - CASERNE DE VALCOURT

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu une demande de soumission venant de la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt (Régie) pour le déneigement du stationnement de la caserne de Valcourt;

ATTENDU QUE le devis mentionne, entre autres «que l'entrepreneur doit prendre en considération que le déneigement et le déglacage du stationnement du poste d'incendie est prioritaire puisqu'il s'agit d'un service d'urgence »

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a déjà ses priorités et ne peut répondre simultanément aux priorités demandées par la Régie;

ATTENDU QUE cette demande ne correspond pas à la mission de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal ne peut soumissionner sur le projet de déneigement du stationnement de la caserne de Valcourt et ne donnera pas suite à la demande de la Régie.

ADOPTÉE

223-17-09-05

12.1 REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DE RICHMOND, ST-DENIS-DE-BROMPTON, STOKE, VALCOURT ET WINDSOR

ATTENDU QUE les Offices municipaux d'habitation de Richmond, St-Denis-de-Brompton, Stoke, Valcourt et Windsor ont demandé l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de se regrouper;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Richmond, St-Denis-de-Brompton, Stoke, Valcourt et Windsor un projet d'entente de regroupement des cinq (5) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU' après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDOC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation de Richmond, St-Denis-de-Brompton, Stoke, Valcourt et Windsor suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE

224-17-09-05

Varia 1 - DEMANDE D'ACCÈS AU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE CLUB OPTIMISTE DE VALCOURT

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre du *Club Optimiste de Valcourt* informant que l'organisme désire organiser une activité écologique permettant la récupération du vieux fer. Cette activité permet d'amasser des fonds pour les jeunes;

Pour se faire, le Club Optimiste demande l'autorisation d'utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville, le samedi 21 octobre prochain, de 8h00 à 12h00;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande du *Club Optimiste de Valcourt*, à l'effet d'utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville, le samedi 21 octobre prochain, pour la journée écologique de récupération du vieux fer.

L'acceptation est conditionnelle à ce que l'organisme laisse les lieux dans le même état qu'il se trouvait avant la tenue de l'activité et que le conteneur soit ramassé au plus tard le 22 octobre 2017.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

225-17-09-05

Varia 2 - DEMANDE DE PUBLICATION – JOURNAL LA TRIBUNE CAHIER SPÉCIAL SUR LA RÉGION DE VALCOURT

ATTENDU QUE le journal La Tribune publiera un (1) cahier spécial, le 22 septembre prochain, sur « La Région de Valcourt » et demande au Conseil municipal de réserver un espace publicitaire dans ce cahier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication spéciale dans le cahier «La Région de Valcourt» qui sera publié le 22 septembre 2017 à l'intérieur du Journal La Tribune, représentant 1 page (couleur) à l'endos dudit cahier, au montant coût de 1 200 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

226-17-09-05

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19:30 heures.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière